

.....

## Assemblée Générale

*17 décembre 2014*

.....

## Sommaire

- Composition du Conseil d'Administration p.3
- Rapport Moral & d'activité p. 4-5
- Bilan de la saison p. 6-9
- Programmation saison 2013 – 2014 p. 10-11
- Statistiques p. 12-13
- 2014/2015 : projets et actions p. 14-16
- Rapport de Gestion
  - Bilan p. 17-18
  - Le compte de résultat p. 19-20
  - Budget prévisionnelles 2014/2015 p. 21-22
  - Règles et méthodes comptables p. 24
- Rapport du Commissaire aux comptes pages p. 25-26
- Résolutions p.27

## Conseil d'administration/Equipe permanente

### Composition du Conseil d'Administration

#### MEMBRE D'HONNEUR

Michelle CHOISET

#### MEMBRES DE DROIT

Sécolène de LARMINAT Maire adjoint en charge du pôle culture – ville de Saint-Cloud  
**Jorge** ARANIZ-MARILLAN Président - Fédération Régionale des MJC en IDF

#### MEMBRES ELUS

Thierry DADAT	Isabelle REY-MILLET
Annie BOISSE	Michel LEPINE
Marie-Geneviève COMBES	Martine DELAITRE
Didier DE SAINTE-MARIE	Marc MINIER
Martine DELAITRE	Geoffroi PENET
Anne DUPONT-MONTFORT	Pascale RABAUX
Xavier FAUCHE	

Membre coopté : Gabrielle GRANDPIERRE (juin 2014)

#### MEMBRE INVITE

Damien Richard Conseiller délégué à la Jeunesse – ville de Saint-Cloud

#### MEMBRES ASSOCIES

Marie-Geneviève COMBES	ADEI
Marie-Christine GACHET	Association des Familles
Ludovic DENIS	Conservatoire de Musique de Saint-Cloud
Marie-Claude GENOSSAR	La Passerelle

#### COMPOSITION DU BUREAU, établie à l'issue de la réunion du conseil d'administration du 5 février 2014

Présidente	:	Marie-Geneviève COMBES
Vice-Président	:	Marc MINIER
Trésorier	:	Geoffroi PENET
Secrétaire	:	Annie BOISSE
Administrateurs	:	Xavier FAUCHE, Michel LEPINE, Pascale RABAUX

#### EQUIPE PERMANENTE

Directeur	:	Emmanuel BROSSARD
Coordinatrice des ateliers	:	Anne HUBERT
Coordinateur des ateliers	:	Vivien ROLAND – remplacé par Rémy Carras à partir du 15 oct.2014
Artothèque	:	Emilie NEDEY – remplacée par Aurélie CHARDIN à partir du 27 mai 2014
Accueil	:	Elise GUILLAUME, Véronique FRANCOIS, Annie BOISSE, François THOUVENIN
Graphiste	:	Elise GUILLAUME
Secrétaire Comptable	:	Laurence DE LA MAISONNEUVE
Volontaire service Civique	:	Jodama ABAGHDIR, Chloé PECHINE, depuis le 5 oct. 2014.

## Rapport Moral et d'Activité

Le vote par le Parlement le 21 juillet dernier de la loi Economie Sociale et Solidaire (ESS) ainsi que le lancement de la campagne sur l'engagement, déclaré « Grande cause nationale » marque l'actualité associative de l'année 2014. Les associations ont jusqu'en 2011 créé des emplois deux fois plus vite que les entreprises classiques et en 2013 le secteur a continué (+0,8%).

A l'heure où le désengagement de l'Etat se fait durement sentir dans de nombreux secteurs du service public, le secteur associatif avec sa grande diversité de statuts et d'objectifs ne cesse de s'interroger sur son mode de fonctionnement et d'action.

Avec 1,3 million d'associations, 80 milliards d'euros de budget cumulé, 1,8 millions de salariés (1,5 millions en équivalent temps plein) et 16 millions de bénévoles, le monde associatif tient une place non négligeable dans le paysage économique français et nous pensons que la vitalité des associations, fortes de leur grande diversité est plus que jamais nécessaire.

Ces questions, l'ECLA a souhaité se les poser lors de ses Assises organisées les 4, 5 et 6 avril 2014. Après avoir célébré en 2013 le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association, il nous était apparu indispensable de réfléchir à l'avenir et au futur de l'association en créant un temps fort pour échanger, recueillir la parole de chacun, se rencontrer afin de définir les contours d'un projet associatif « ambitieux » aux valeurs partagées.

Durant trois jours, les adhérents, professionnels, bénévoles et partenaires ont eu l'occasion de s'exprimer, d'échanger et d'être force de proposition lors de la journée des adhérents, de deux ateliers professionnels : le 1er sur le sens donné au métier exercé au sein de l'association, le second sur le travail en partenariat et une conférence débat sur le thème de l'engagement des jeunes.

Riches d'enseignement, ces Assises nous ont permis de recueillir des idées, des propositions et d'analyser certaines situations sur lesquelles s'appuyer pour la mise en place d'actions concrètes comme très prochainement : la création d'un Café Culturel Associatif et participatif.

Face à la diminution du financement public qui impacte dès cette année notre budget de fonctionnement, il nous apparaît indispensable d'évoluer si nous voulons garder le Cap.

Garder le cap ! Mais comment ? Même si la tâche semble rude, il nous faut relever le défi notamment en diversifiant nos financements qui jusqu'à présent consistaient à accroître la participation des adhérents, diminuer ses charges, impliquer davantage de bénévoles et améliorer les modes de gouvernance associative.

D'autre part, nous croyons fortement à l'implication des adhérents qui sauront prendre conscience des enjeux qui nous attendent et ainsi préserver les valeurs qui nous animent et nous motivent.

Avant de vous présenter le rapport d'activité de la saison 2013/2014 et les projets pour la saison à venir, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, des adhérents, des salariés qui ont, par leur investissement, leur compétence, permis de mener à bien l'ensemble de nos projets et de faire en sorte qu'il fait bon vivre à l'ECLA et la ville de Saint-Cloud représentée par Mme Ségolène de Larminat et M. Damien Richard pour son soutien financier et matériel.

## **Bilan de la saison 2013/2014**

### **Des adhérents toujours plus nombreux**

Depuis notre installation au Carré en 2008, le nombre d'adhérents n'a cessé de croître et pour cette saison nous avons enregistré une augmentation importante du nombre d'adhésions de + 6,5 %, soit 2101 adhésions contre 1971 l'année dernière (+131 adhérents).

Nous expliquons cette évolution par :

- La qualité et la diversité des activités proposées (ateliers, stages) à destination d'un public intergénérationnel
- Une offre renouvelée et adaptée aux attentes des différents publics
- Un programme d'animations, d'événements, de projets complétant l'offre pédagogique.
- La singularité de notre démarche pédagogique
- La qualité de l'accueil du public et l'attention portée aux demandes individuelles et collectives
- L'implication de l'ensemble des professionnels et des bénévoles
- Une plus grande visibilité et une stratégie de communication ciblée (charte graphique cohérente, diversifications des supports, utilisation des réseaux sociaux...)
- Le bâtiment (Le Carré) et ses espaces (les salles) de pratiques personnalisés, équipés et confortables

1783 clodoaldiens ont participé aux différents ateliers annuels ou stages, soit près de 89% du nombre total d'adhérents. Les jeunes, âgés de 2 ans et demi à 18 ans sont majoritaires. Ils représentent 1115 adhésions.

2364 activités ont été souscrites contre 2287 en 2012/2013. Nous constatons une progression du nombre de participations aux stages programmés durant les vacances scolaires.

### **Une programmation diversifiée mêlant amateurs et professionnels**

Voir programme détaillé en page

### **La semaine de la danse « A mots dansés »**

Autre temps fort de la saison, la semaine de la danse permet, tous les 2 ans, à l'ensemble des danseurs de l'association de participer à un projet de créations chorégraphiques autour d'une thématique commune. Pour cette édition, les thèmes choisis étaient les mots, les sons et les percussions corporelles.

Accompagnés par trois artistes : Betty Meissonnier (plasticienne et intervenante à l'ECLA), Matthieu Hernandez (danseur de la Cie Faozya) et Nen (Slameur) les danseurs et leurs intervenants, différents spectacles ont été créés et joués au Carré et aux 3 Pierrots :

- « Bruits de danse » pour les 6/10 ans
- « Ecorces vives » pour les danseurs à partir de 11 ans.
- Spectacles pour les 3/4 ans et les 4/5 ans
- Spectacle de l'atelier parents/enfants
- 2 spectacles professionnels

### **Les Résidences artistiques**

Nous essayons en fonction de la pertinence des projets qui nous sont adressés d'accompagner les artistes dans leur projet de création.

Cela s'est traduit par 3 résidences :

- Formation et coaching scénique pour 2 groupes (lauréat tremplin musiques et 1<sup>ère</sup> partie du festival Träce)
- Création du spectacle de danse « Segzprime et ce lien » de la Cie Faozya

## L'Artothèque

L'Artothèque a poursuivi sa mission de sensibilisation à l'Art contemporain en proposant un programme d'expositions et d'actions pédagogiques accessibles à tous. La commission projet composée des deux administrateurs, de la responsable de l'Artothèque et du Directeur de l'ECLA a décidé de revoir les différentes formules d'emprunts des œuvres et de publier une nouvelle brochure de présentation de la structure a été diffusée dans l'ensemble des boites aux lettres de la ville. Au mois de juin, Emilie Nédey - responsable de l'Artothèque – a quitté ses fonctions remplacée depuis par Aurélie Chardin.

### **Fréquentation et emprunts : quelques chiffres clés**

- 48 adhérents (dont 21 nouvelles inscriptions)
- 232 visiteurs
- 175 emprunts
- 16 cartes Artothèque vendues

### **La collection**

- 83 artistes en juin 2014 (75 artistes en mai 2013)
- 10 nouveaux artistes entrés lors des commissions d'octobre 2013 et mars 2014
- 8 œuvres vendues

### **Expositions**

6 expositions programmées au cours de la saison 2013-2014 :

- exposition *Rentrez !* (17 septembre - 4 octobre 2013)
- exposition *Inclinations* (5-30 novembre 2013)
- exposition *Tout doit disparaître* (14-18 janvier 2014)
- exposition *Des pommes, des poires et des...xylrecouvrements* (4-20 mars 2014)
- exposition *Le fabuleux destin des choses* (29 avril - 9 mai 2014) – partenariat ADEI
- exposition *Expressions libres* (3-28 juin 2014)

## L'action sociale

L'action sociale se traduit depuis plusieurs années par l'accompagnement des projets des structures accueillants des personnes handicapées. Nous avons reconduit la mise à

disposition de certaines salles à l'EMPRO des Avelines pour l'organisation de leurs activités pédagogiques et thérapeutiques ; animation d'un atelier de danse pour 6 patients.

de l'hôpital de jour Paul Guiraud et un atelier de sculpture pour 6 résidents de la villa du Parc.

### **Les partenariats**

- Conseil Général des Hauts-de-Seine
  - Plan rock – semaine de la musique et accompagnement du groupe Träce
  - Schéma départemental des enseignements artistiques : action pratique du spectateur
  - Projet Hip Hop +
  
- Les 3 Pierrots
  - Festival Träce
  - Tremplin Musiques
  
- La Médiathèque
  - Soirée BD Concert – Semaine de la musique de l'ECLA
  - Show case (3 concerts acoustiques)

## Programmation de la saison 2013-2014

### Expositions

- **Nouveautés de l'Artothèque** – du 17 septembre au 4 octobre 2013

Présentation des nouveaux artistes de l'Artothèque, sélectionnés au cours de la saison 2012/2013.

- **Atelier photo Alain-Moïse** – du 8 au 25 octobre 2013

Travaux des élèves d'Alain-Moïse Arbib adultes et ados, sur le thème de la fête (50 ans de l'Ecla).

- **Le mois de l'image - Claire Cachelou, artiste de l'Artothèque** – du 5 au 30 novembre 2013

Exposition photographique et projet d'éducation à l'image encadré par l'artiste avec les élèves du Lycée Alexandre Dumas.

- **Atelier modèle vivant Marie-Laure** – du 3 au 20 décembre 2013

- **La Science se livre** – du 26 janvier au 15 février 2014

**Thème** : le temps / exposition pédagogique jeune public

- **Bruno Supervil, artiste de l'Artothèque** – du 4 au 21 mars 2014

Installation in-situ (réalisations en cours)

- **Ateliers d'artisanat d'art de l'ECLA** – du 25 mars au 9 avril 2014

- **Le fabuleux destin des choses** – du 29 avril au 9 mai 2014

Exposition conjointe présentée à Saint-Cloud avec des artistes de Saint-Cloud et des villes jumelles (Maidenhead-Windsor/GB, Courtrai/B, Bad Godesberg/D) dans le cadre de la fête de l'Europe. Partenariat ADEI/ECLA/BAD GODESBERG

- **Ateliers arts plastiques et scientifiques enfants** – du 14 au 28 mai 2014

- **Jean-Marc Paul et Darco, artistes de l'Artothèque** – du 3 au 28 juin 2014

Exposition sur le thème du Street-Art, avec des photographies et des graffitis sur différents supports.

### Evénements – spectacles - concerts

#### **Musique**

- Show case (médiathèque) : 24 sept/ 7 déc / 8 fév
- Concerts
- Scène locale (le Carré) : 5 oct / 30 nov / 17 mai
- St Patrick (professeurs de l'ECLA) : 17 mars
- Partenariat 3 Pierrots : 8 fév - festival Träce / 5 avril – Tremplin musiques

**Semaine de la musique (Le Carré) :** du 20 au 25 janvier

Auditions + concert jeune public

**Improvisation théâtrale :** Café impro : 29 mars

**The Crazy Day – 2<sup>ème</sup> édition :** 5 avril

**Semaine de la Danse :** Du 19 au 25 mai – spectacles aux 3 Pierrots, dimanche 25 mai

Evénements au Carré durant la semaine

**Semaine du Théâtre :** Du 13 au 17 juin

**Fête de la musique : 21 juin :** concert adhérents, ensembles de l'ECLA et la fanfare de Courtaî

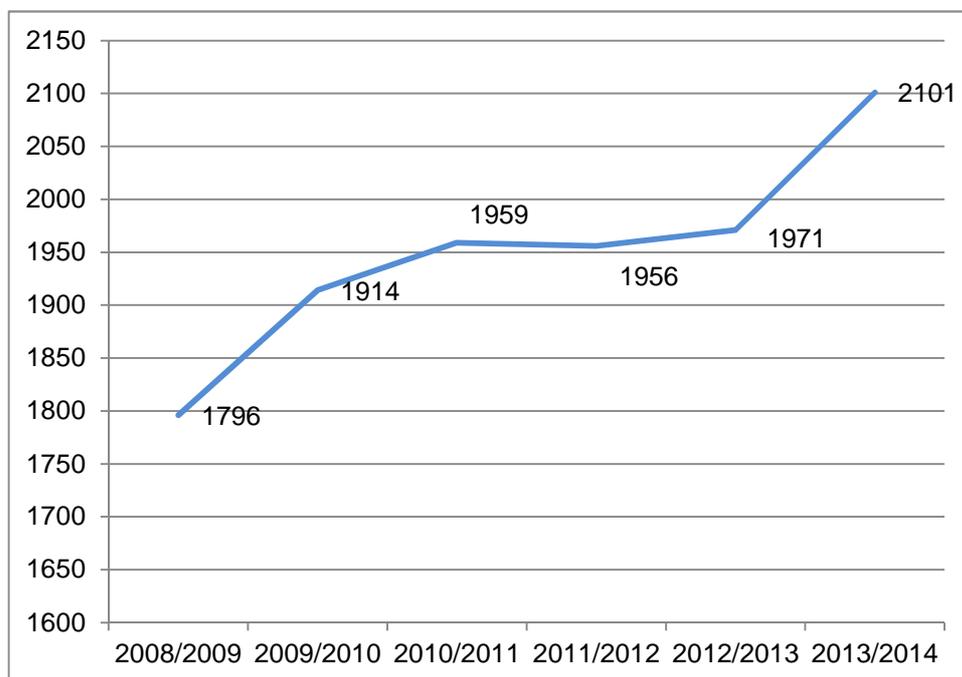
### Répartition des adhérents par âge et par commune

Communes	- 7 ans		7 - 11 ans		12 - 18 ans		19 - 25 ans		26 - 65 ans		+ 65 ans		Total	
	13 14	14 15	13 14	14 15	13 14	14 15	13 14	14 15	13 14	14 15	13 14	14 15	13 14	14 15
<b>Saint-Cloud</b>	<b>281</b>	<b>204</b>	<b>416</b>	<b>372</b>	<b>337</b>	<b>292</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>614</b>	<b>513</b>	<b>96</b>	<b>94</b>	<b>1783</b>	<b>1498</b>
%	94,93%	96,23%	93,69%	94,90%	89,87%	90,97%	82,98%	88,46%	75,25%	81,30%	80,00%	80,34%	84,99%	88,17%
<b>Intercommunalité</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>36</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>94</b>	<b>58</b>
%	2,03%	1,42%	3,38%	1,02%	4,27%	2,49%	8,51%	7,69%	5,88%	5,71%	4,17%	4,27%	4,48%	3,41%
<i>dont</i>														
<i>Garches</i>	4	2	12	4	12	7	3	1	29	24	4	4	64	42
<i>Vaucresson</i>	2	0	3	0	1	0	0	0	4	3	0	0	10	3
<i>Ville d'Avray</i>	0	1	0	0	3	1	1	1	15	9	1	1	20	13
<b>Autres</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>154</b>	<b>82</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>221</b>	<b>143</b>
%	3,04%	2,36%	2,93%	4,08%	5,87%	6,54%	8,51%	3,85%	18,87%	13,00%	15,83%	15,38%	10,53%	8,42%
<b>Totaux</b>	<b>296</b>	<b>212</b>	<b>444</b>	<b>392</b>	<b>375</b>	<b>321</b>	<b>47</b>	<b>26</b>	<b>816</b>	<b>631</b>	<b>120</b>	<b>117</b>	<b>2098</b>	<b>1699</b>
%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Calcul du 26/09/14, âges au 1er octobre de chaque saison

hommes	<b>675</b>	<b>557</b>
%	32,17%	32,78%
femmes	<b>1423</b>	<b>1142</b>
%	67,83%	67,22%

### Evolution du nombre d'adhérents sur 6 années



### Quelques chiffres

- 85% des adhérents sont Clodoaldiens
- 50% des adhérents ont moins de 18 ans
- 90 activités différentes proposées à destination des enfants, adolescents et adultes
- 2706 inscriptions enregistrées (ateliers et stages), soit 1,28 activité par adhérent
- 63 animateurs-techniciens
- 24 spectacles, expositions, événements programmés

### **Partenaires de la saison**

Ville de Saint-Cloud, 3 Pierrots, Médiathèque, Musée des Avelines, Conservatoire, Conseil Général des Hauts-de-Seine, Réseau 92, MJC des Hauts-de-Seine, Ariam Idf, EMP des Avelines, Les Papillons blancs – villa du Parc, ABC Design, la main à la pâte, Elliott Café, Ligue majeure d'improvisation, Action Ostéo, Cie Faozia, Nen, ADEI, Jean Marc Vachter, Activez vos utopies, Le Chapelin Fretz, Fédération Régionale MJC Idf.

## 2014/2015 : Projets et actions

La saison 2014/2015 verra se poursuivre les actions et les événements que nous menons depuis plusieurs années : Semaines du théâtre et de la musique, expositions des ateliers et des artistes de l'Artothèque, la journée de la forme (The Crazy Day), résidences artistiques, concerts musiques actuelles...

Elle sera également marquée par la réorganisation de nos activités dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires en écoles primaires et de nouveaux projets dont l'objectif est d'impliquer davantage les adhérents dans leur mise en œuvre, leur organisation et leur fonctionnement.

### 1<sup>er</sup> projet : création d'un Café Culturel Associatif

L'architecture du Carré et les zones de circulation des publics ne facilitent pas la rencontre et les échanges entre les différents acteurs de l'Association (l'équipe, les intervenants, les adhérents, les partenaires et les publics extérieurs).

Par ailleurs, nous constatons une baisse de la participation des adhérents dans les interactions extérieures à leurs activités (Assemblée Générale, événements, projets, etc.).

Ces constats, partagés par les participants lors de nos Assises, se sont retrouvés dans leurs souhaits de vouloir :

- faciliter la cohabitation entre certaines disciplines,
- favoriser les rencontres entre adhérents,
- créer un espace d'accueil et de convivialité, proposer des espaces d'échanges entre professionnels, bénévoles et adhérents....

### **Comment imaginons-nous le Café Culturel Associatif de l'ECLA ?**

Conçu et imaginé comme un lieu de rencontres, d'échanges et de transmission, le café culturel associatif demandera la **participation de bénévoles** pour la tenue du bar et le développement des activités car parallèlement à l'ouverture du café, plusieurs activités et animations pourront être proposées suivant un programme mensuel. Les usagers pourront les organiser par leurs propres moyens ou en collaboration avec les salariés de l'ECLA, ou elles leur seront directement proposées dans le cadre des expositions de l'Artothèque et semaines thématiques.

### **Un lieu de passage**

Le café culturel associatif sera situé dans la Galerie de l'Artothèque et servira de premier lieu d'accueil des usagers. Ainsi, il sera utilisé pour promouvoir les activités de l'ECLA, via des démonstrations ou initiations, ou pour la communication des différents événements.

### **Un café éthique**

Notre souhait est de donner un autre sens au café culturel associatif en y intégrant une **démarche écologique**. De ce fait, ne seront utilisés que des produits respectueux de l'environnement et issus du commerce équitable.

### **Un point relais paniers BIO**

L'association pourra se constituer 'Point Relais' pour **des paniers BIO**. Le but ici est de servir de lieu de stockage pour ces paniers bio, de les réceptionner et de les distribuer ensuite aux abonnés.

### **Différents partenariats envisagés**

Afin de diversifier les activités qui y seront proposées, il est envisagé de faire appel à des **intervenants extérieurs** (compagnies, indépendants). Ils pourront proposer des spectacles (formes légères) tous publics, des représentations participatives ou même des ateliers pratiques (ou de pratique). Dans la même logique, il serait intéressant de collaborer avec les établissements culturels de la ville de Saint-Cloud : 3 Pierrots de Saint-Cloud (possible intervention dans nos locaux des artistes qu'ils reçoivent, proposition de résidences, ...), Médiathèque, le Musée des Avelines ou le conservatoire.

### Fonctionnement prévisionnel

#### **Jours et Horaires d'ouverture :**

- Mardi, Mercredi, Jeudi de 13h à 18h30
- En soirée lors des événements programmés par l'ECLA

**Produits envisagés :** café, thé, chocolat, sodas, petite restauration sucrée (Goûter)

**Financement :** ECLA

**Coordination :** Volontaire en mission service civique

**Partenaires impliqués :** Ville de Saint-Cloud, Associations

## **2<sup>ème</sup> projet : Arts et création numérique**

Nous ouvrons cette année une toute nouvelle salle dédiée aux arts et à la création numérique baptisée CODEX. Dans cette salle seront regroupées les activités existantes de photographie, de cinéma d'animation et de bande dessinée. A l'avenir, d'autres activités seront programmées: ateliers, stages, formations, master class. Cette salle servira également aux professionnels de l'ECLA pour y développer leurs projets.

## **3<sup>ème</sup> projet : Temps suspendu**

Durant un stage en dix rendez-vous, menés par les artistes Catherine Pello et Gilles Martin, nos intervenants théâtre de la Cie Point de Rupture invitent une trentaine de citoyens (adolescents et adultes) à réfléchir sur leur rapport au temps, au partage et à l'expérimenter de façon artistique et collective sur un plateau de théâtre.

A travers une série d'exercices et de propositions chorégraphiques le groupe se familiarisera aux notions d'espace, de rythme et d'écoute. Puis, chacun donnera une heure de son temps à un des membres du groupe pour lui transmettre un savoir-faire ou une passion qu'il possède. Il recevra à son tour pendant une heure un savoir transmis par un autre membre du groupe.

L'image serait celle d'une chaîne tissée de liens éphémères multiples. Une restitution publique du travail sera proposée aux 3 Pierrots au mois de mai 2015.

Partenariats : MJC ECLA, Ville de Saint-Cloud, Théâtre les 3 Pierrots, partenaires sociaux, CG 92

## **4<sup>ème</sup> projet : Les nouvelles actions pédagogiques**

L'accent sera mis sur le développement de nouvelles actions pédagogiques à destination des scolaires, collégiens et lycéens avec trois propositions :

- « A la découverte de l'Art contemporain »
- « Vivants pour de vrai » exposition scientifique jeune public dans le cadre de la science se livre 2015
- ECRAN TOTAL nouveau spectacle de la Cie Point de rupture.

## Rapport de Gestion

### A/ l'actif

L'actif immobilisé présente un solde net de 49 640 €. La majeure partie de cet actif correspond aux investissements des trois derniers exercices, non encore amortis, soit 34 500 €.

Cette année nous avons investi 25 500 € dont 21 400 € pour le nouvel espace de création et arts numériques, la salle « CODEX », soit :

Huit logiciels Adobe Photoshop	pour 6 900 €
Sept IMAC	pour 8 600 €
Le matériel informatique annexe (1 portable, ampli, projecteur, scanner)	pour 1 500 €
L'aménagement de la salle (8 tables, stores)	pour 4 400 €

L'autre partie de cet actif, soit 14 800 €, correspond à l'acquisition d'œuvres d'art pour l'Artothèque ; en 2013/2014 cinq œuvres d'art ont enrichi le fonds : deux photographies de Claire Cachelou et Jean-Marc Paul, deux œuvres de Darco et une œuvre de Bruno Supervil.

Par ailleurs, en valeur brute, l'actif immobilisé se monte à 283 400 €.

Les « autres créances » correspondent à des remboursements en attente de notre OPCA Uniformation (organisme gérant les fonds liés à la formation professionnelle).

La trésorerie est placée en parts sociales de la Caisse d'Épargne IDF, sur des comptes sur livrets et sous forme de dépôt à terme à taux progressif.

<b>ECLA</b>		Période du 01/09/2013 au 31/08/2014		
		<b>Comptes annuels</b>		<b>2014</b>
<b>Bilan</b>				
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/14	Net au 31/08/13
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immob. incorporelles / Avances et	30 659,41	23 559,85	7 099,56	3 851,10
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outilla	87 830,69	84 922,43	2 908,26	3 747,85
Autres immobilisations corporelles	164 632,69	125 300,59	39 332,10	27 757,35
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>283 422,79</b>	<b>233 782,87</b>	<b>49 639,92</b>	<b>35 656,30</b>
Stocks				
Créances				
Autres créances	2 405,75		2 405,75	5 227,07
Divers				
Valeurs mobilières de placement	60 000,00		60 000,00	78 598,86
Disponibilités	336 591,52		336 591,52	299 410,13
Charges constatées d'avance	7 813,66		7 813,66	11 528,25
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>406 810,93</b>		<b>406 810,93</b>	<b>394 764,31</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>690 233,72</b>	<b>233 782,87</b>	<b>456 450,85</b>	<b>430 420,61</b>

## B/ le passif

Au 31 août 2014 les fonds propres de l'ÉCLA s'élèvent, à 162 200 €, compte-tenu de l'exercice légèrement excédentaire cette année (1 655 €).

La provision pour risques généraux correspond principalement à la provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite du personnel de plus de 50 ans avec les charges sociales correspondantes, soit 91 561 €. Le calcul a été affiné cette année et la provision est restée inchangée.

Comme les années précédentes une partie importante du poste « Autres dettes » concerne les acomptes reçus, soit 94 970 €. Ce poste comprend également l'épargne capitalisée par les adhérents de l'Artothèque lors de l'emprunt des œuvres d'art et utilisable pour l'achat d'œuvres issues du fonds de l'Artothèque (3 200 €).

ECLA		Période du 01/09/2013 au 31/08/2014	
		Comptes annuels	
		2014	
<b>Bilan</b>			
		Net au 31/08/14	Net au 31/08/13
<b>PASSIF</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		152 455,30	152 455,30
Report à nouveau		8 123,47	7 654,85
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 655,63</b>	<b>468,62</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>162 234,40</b>	<b>160 578,77</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>			
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Provisions pour risques		92 461,00	92 461,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>92 461,00</b>	<b>92 461,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 169,26	16 740,20
Dettes fiscales et sociales		75 131,86	45 287,74
Autres dettes		106 912,33	115 352,90
Produits constatés d'avance		3 542,00	
<b>DETTES</b>		<b>201 755,45</b>	<b>177 380,84</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>456 450,85</b>	<b>430 420,61</b>

## Le Compte de résultat

### *Les produits*

Les produits de la saison 2013-2014, soit 641 000 €, (à comparer à 623 100 € l'année précédente, + 2,9 %) se décomposent ainsi, hors aides solidarités, Quotient familial et Famille nombreuse, lesquelles sont incluses pour les comptes dans la subvention de la mairie et hors ventes d'œuvres de l'Artothèque, l'achat de ces mêmes œuvres étant compté en charge dans les comptes.

Ateliers : 600 000 €

Stages : 22 200 €

Animation locale : 13 800 € (action sociale, l'Artothèque, exposition pédagogique, semaine de la danse, concerts, spectacles et fêtes, ...)

Les subventions reçues, soit 294 900 € se détaillent ainsi :

Subvention de fonctionnement de la municipalité : 242 000 €

Compensation de la municipalité pour les réductions Familles Nombreuses et Quotient familial : 39 000 €

Subventions de fonctionnement du Conseil Général : 5 900 €

Le solde consiste en diverses subventions et financements privés pour des projets spécifiques.

Le montant des adhésions, comptabilisé en « autres produits », soit 37 840 €, correspond à 2 102 adhérents ; ce nombre comprend cette année ceux qui se sont inscrits à l'Artothèque.

### *Les charges*

Les postes Salaires et Traitements avec les charges sociales, impôts et taxes afférents se montent à 658 000 € dont 1/3 pour personnel permanent et 2/3 pour l'animation des ateliers et stages.

Le poste « Amortissements et provisions », 13 400 €, correspond aux amortissements de l'exercice.

**Les comptes font apparaître un excédent de 1 655 €**

## Compte de résultat

	du 01/09/13 au 31/08/14 12 mois	du 01/09/12 au 31/08/13 12 mois
Ventes de marchandises	378,00	
Production vendue	640 975,18	623 081,26
Subventions d'exploitation	294 867,40	291 521,58
Reprises et Transferts de charge	2 420,18	2 476,61
Autres produits	37 839,10	35 489,19
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>976 479,86</b>	<b>952 568,64</b>
Achats de marchandises	835,90	174,32
Achats de matières premières	250,32	361,48
Autres achats non stockés et charges externes	302 229,79	305 116,42
Impôts et taxes	22 846,80	30 312,76
Salaires et Traitements	454 941,02	427 843,72
Charges sociales	179 867,30	174 937,99
Amortissements et provisions	13 455,48	19 395,64
Autres charges	3 077,99	1 151,27
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>977 504,60</b>	<b>959 293,60</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 024,74</b>	<b>-6 724,96</b>
Produits financiers	6 183,99	5 411,30
Charges financières	922,98	19,48
<b>Résultat financier</b>	<b>5 261,01</b>	<b>5 391,82</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>4 236,27</b>	<b>-1 333,14</b>
Produits exceptionnels	1 219,06	4 530,75
Charges exceptionnelles	2 753,70	2 728,99
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 534,64</b>	<b>1 801,76</b>
Impôts sur les bénéfices	1 046,00	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 655,63</b>	<b>468,62</b>
Contribution volontaires en nature		
Prestations en nature	191 800,00	191 800,00
<b>Total des produits</b>	<b>191 800,00</b>	<b>191 800,00</b>
Mise à disposition gratuite	191 800,00	191 800,00
<b>Total des charges</b>	<b>191 800,00</b>	<b>191 800,00</b>

## Budget prévisionnel 2014/2015

### **A/ Emplois**

Nous avons décomposé les charges prévisionnelles selon trois rubriques.

#### **Services généraux : 342 600 €**

Ce poste est resté stable par rapport à l'année dernière, à l'inflation près ; nous avons inclus une provision de 2 000 € pour l'amélioration de la signalétique à l'entrée du « Carré ».

Le poste « conseil d'établissement » correspond à la dotation conventionnelle pour la gestion des œuvres sociales du personnel salarié.

#### **Ateliers et stages : 541 100 €**

Pour chaque secteur d'activité les charges prévisionnelles ont été estimées : frais de personnel, prestataires extérieurs et frais d'animation.

Cette année une baisse sensible de ces charges (et des recettes correspondantes) est prise en compte du fait des nouveaux rythmes scolaires avec l'ouverture des classes le mercredi après-midi. Globalement les charges prévisionnelles ateliers et stages sont en diminution de 3,4 %.

#### **Animation générale : 66 600 €**

Les dépenses d'animation générale prennent en compte l'amortissement et la finalisation de l'aménagement de la salle multimédia et les projets déjà mentionnés (Temps suspendus, Match d'impro, Ecran total, ...); d'autre part, comme suite à une idée évoquée lors des assises, nous avons prévu l'ouverture d'un café culturel associatif, projet en discussion avec la mairie lors de l'établissement de notre budget.

Dans les charges il faut inclure les aides solidarité qui ont été estimées ainsi :

Réductions QF et FN : 39 k€,

Réductions ECLA : 16 k€,

### **B/ Ressources**

Suite à une demande de la ville reçue par courrier début septembre, notre demande de subvention municipale devait être fortement diminuée : nous avons donc envisagé une baisse de 5% soit une demande de subvention de 267 000 € pour 281 000 € cette année (242 000 € de fonctionnement et 39 000 € pour compenser les réductions Familles Nombreuses et Quotient familial, laquelle subvention avait déjà diminué de 5 % depuis deux ans).

Depuis deux ans nous présentons différemment notre demande de subvention départementale et nous prévoyons de ce fait une augmentation substantielle sur plusieurs années : nous espérons 10 000 € cette année.

En regard de chaque secteur d'activité nous avons estimé les recettes correspondantes. Compte-tenu d'une augmentation des cotisations de 3%, hors musique individuelle où nous avons appliqué une augmentation de 8%, nous avons prévu globalement une diminution des recettes limitée à 1,3 %.

Des subventions sur projets spécifiques comme l'année dernière sont accordées par le Conseil Général.

### ***C/ Résultat prévisionnel***

Notre budget est établi en tenant compte du programme de l'année qui est présenté dans la plaquette, laquelle est finalisée en avril. Du fait de la baisse, non prévue à l'époque, de la subvention municipale notre budget prévisionnel pour l'exercice 2014-2015 affiche ainsi un déficit de 10 600 €. Ce déficit prévisible est acceptable compte-tenu du report à nouveau présent au bilan.

## Budget prévisionnel 2014-2015

CHARGES	PRODUITS
<b>Services Généraux</b>	
Salaires permanents	218 000
Service Civique	2 100
Provision retraite	5 000
Communication	15 000
Frais généraux	88 000
Dotation aux amortissements	12 000
Conseil d'établissement	2 500
<b>S/s total frais généraux</b>	<b>342 600</b>
<b>Animation</b>	
<b>Ateliers</b>	
<b>Secteur musique</b>	
Salaires et charges	140 000
Prestataires	17 000
Animation	1 900
<b>Secteur Art Dramatique</b>	
Salaires et charges	0
Prestataires	34 000
Animation	600
<b>Secteur Forme &amp; Bien-être</b>	
Salaires et charges	47 000
Prestataires	27 000
Animation	3 200
<b>Secteur Danse</b>	
Salaires et charges	49 000
Prestataires	4 800
Animation	2 000
<b>Secteur Artisanat</b>	
Salaires et charges	22 000
Prestataires	3 500
Animation	800
<b>Secteur Arts visuels</b>	
Salaires et charges	126 000
Prestataires	26 000
Animation	10 500
<b>Secteur Sciences &amp; Culture</b>	
Salaires et charges	0
Prestataires	10 500
Animation	300
<b>Stages</b>	
Salaires et charges	10 000
Prestataires	5 000
<b>S/s total Ateliers + stages</b>	<b>541 100</b>
<b>Animation Générale</b>	
<b>Evénements</b>	
Animation	45 000
Fournitures	4 000
Café Associatif	4 000
<b>Actions sociales et scolaires</b>	
Salaires et Charges	4 600
<b>Projet salle multimédia</b>	
Dotation aux amortissements	8 000
Achats	1 000
<b>S/s total animation générale</b>	<b>66 600</b>
Aides solidarités (QF, FN, réductions ECLA)	55 000
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 005 300</b>
<b>Subvention municipale (Fonctionnement + QF + FNB)</b>	
	267 000
<b>Subvention département</b>	
	10 000
<b>Adhésions</b>	
	35 000
<b>S/s total 1</b>	<b>312 000</b>
<b>Cotisations musique</b>	
	151 000
<b>Cotisations Art Dramatique</b>	
	45 000
<b>Cotisations Forme &amp; Bien-être</b>	
	162 000
<b>Cotisations danse</b>	
	90 000
<b>Cotisations artisanat</b>	
	27 000
<b>Cotisations Arts Visuels</b>	
	156 000
<b>Cotisations Sciences &amp; Culture</b>	
	9 000
<b>Cotisations stages</b>	
	18 000
<b>S/s total participation adhérents</b>	<b>658 000</b>
<b>Subventions projets</b>	
Plan Rock - CG92	2 000
La science se livre - CG 92	1 200
Recettes (billetterie, bar, Artothèque)	7 000
Partenariats (sponsors)	1 500
<b>Actions sociales et scolaires</b>	
	6 000
<b>S/s total divers animation</b>	<b>17 700</b>
Produits Financiers	3 000
Produits exceptionnels	4 000
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>994 700</b>
Résultat	-10 600

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules quelques informations significatives sont reprises ci-après.

### 1/ Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Afin de respecter les règles comptables en usage en France, les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens (3 ou 5 ans suivant la nature des biens).

### 2/ Engagement de retraite

Nous ajustons chaque année la provision retraite correspondant aux indemnités, avec les charges salariales, auxquelles auront droit nos salariés lorsqu'ils prendront leur retraite. Le calcul prend en compte les salariés âgés de plus de 50 ans en considérant l'en-cours à la date de fin d'exercice et non plus, comme les années précédentes, à la date d'échéance de départ. De ce fait la provision inscrite au passif dépasse l'en-cours du. En conséquence aucune dotation n'a été comptabilisée sur cet exercice.

### 3/ Information concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personne physique ou morale fournit à une autre personne morale un travail, des biens ou autres services à titre gratuit.

A ce titre sur l'exercice, notre association a bénéficié, de la commune, des contributions volontaires en nature suivantes (ces chiffres sont d'anciennes estimations, en attente de données actualisées, à nous communiquer par la Mairie) :

Eau (Sevesc) :	800 €
EDF :	28 000 €
Chauffage :	85 000 €
Poste Fonjep (Mise à disposition d'un Directeur, coût net)	78 000 €
Mise à disposition des locaux :	2 500 m <sup>2</sup>

## Rapport du Commissaire aux comptes

Aux Adhérents

de l'Association ECLA

\*\*\*\*\*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ECLA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les diligences ont notamment porté sur le changement de méthode de calcul de la provision pour congés payés et également sur la valorisation de l'engagement de la retraite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 1 décembre 2014

**Pour SOFIDEEC Baker Tilly**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Paris

**Halima BENSALAH**  
Commissaire aux comptes, Associée  
Membre de la CRCC de Paris

## Résolutions

### **1<sup>ère</sup> résolution : approbation du rapport moral**

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral soumis par le Conseil d'Administration.

### **2<sup>ème</sup> résolution : approbation du rapport de gestion**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de Gestion du Conseil d'Administration, et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2014 lesquels font apparaître un excédent de 1655,63 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### **3<sup>ème</sup> résolution : affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 1655,63 € au compte de report à nouveau qui s'établira à 9779,10 €.

### **4<sup>ème</sup> résolution : Formalités de publicité**

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au trésorier Mr Geoffroi Pénét pour le dépôt des comptes au journal officiel.

### **5<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement du Mandat du Commissaire aux comptes –Sté SOFIDEEC**

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société SOFIDEEC Baker Tilly représentée par Mme Halima BENSALAH et le commissaire aux comptes suppléant Monsieur Cyrille Baud et ce pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

### **6<sup>ème</sup> résolution : Fixation du montant de l'adhésion, saison 2015/2016**

Il est décidé de fixer le montant de l'adhésion pour la saison 2015/2016 à 20 €

### **7<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement du Conseil d'Administration**

2 administrateurs en fin de mandat, 5 postes à pourvoir